

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 82-301 du 9 septembre 1982

portant nomination de Directeurs
Généraux, de Directeurs Généraux
Adjoints et de Directeurs dans les
Ministères.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation
de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;

VU le décret N° 82-124 du 9 avril 1982 portant composition du
Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

VU l'ordonnance N° 75-21 du 24 mars 1975 fixant la composition
du Cabinet du Président de la République et la structure des
Ministères, notamment son article 15 ;

SUR décision du Bureau Politique du Comité Central du Parti de la
Révolution Populaire du Bénin ;

LE Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 1er Septembre
1982 ;

D E C R E T E :

Article 1er. - Sont nommées dans les fonctions ci-après les personnes
dont les noms suivent :

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION

- Directeur Général du Ministère : Camarade AHOYO Théophile
- Directeur Général Adjoint : Camarade AHOUANOGBO
Léon-Blaise.

- Directeur des Etudes et de la Planification : Camarade MONGBE René
- Directeur des Affaires Financières et Administratives : Camarade TOSSOU Boco Laurent
- Directeur du Département "Europe" : Camarade ADANDE Jacques
- Directeur du Département "AFRIQUE ET PAYS ARABES" : Camarade CAKPO-TOZO Edmond
- Directeur du Département "AMERIQUE ET CARAIBES" : Camarade TIMANTY Georges
- Directeur des Organisations Internationales : Camarade HOUNGAVOU Patrice
- Directeur du Protocole : Camarade RANDOLPH Mamert
- Directeur des Affaires Consulaires : Camarade ASSAVEDE Gérard

MINISTERE DES FINANCES

- Directeur du Garage Central Administratif : Camarade Capitaine CHODATON Noël

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE L'ACTION

COOPERATIVE

- Responsable du Développement Rural du District de KEROU : Camarade AGUEMON Bavo Ignace

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE
L'ANALYSE ECONOMIQUE

- Directeur du Bureau Central des Projets : Camarade ADIKPETO Bernard
- Directeur des Affaires Financières et Administratives : Camarade HONVOH Barthélémy

MINISTERE DU TOURISME, DE L'ARTISANAT ET DES LOISIRS

- Directeur Général du Ministère : Camarade AMOUSSOU ADEBLE
Jean Richard
- Directeur des Etudes et de
la Planification : Camarade ACCROMBESSI
Félicien Innocent
- Directrice des Affaires
Financières et Administratives : Camarade BABA-MOUSSA
Ramatou
- Directeur du Tourisme : Camarade LOKOSSOU Clément
- Directeur de l'Artisanat : Camarade APITHY Richard
Jean Mensah
- Directeur des Loisirs : Camarade SAPOHOU Hilaire
Wenceslas Kokouvi
- Directeur du Contrôle et de
la Gestion des Hôtels et
Sites à l'Office National
du Tourisme et de l'Hôtellerie : Camarade BARRE Ibrahim
- Directrice de l'Equipeement et
de la Maintenance Technique
à l'Office National du Tou-
risme et de l'Hôtellerie : Camarade SARE Myriam

MINISTERE DE L'INSPECTION DES ENTREPRISES PUBLIQUES
ET SEMI-PUBLIQUES

- Directeur Général Adjoint
du Ministère : Camarade ADEKOUNTE Fatiou
- Directeur des Etudes et de
la Planification : Camarade RATMI A. Ramani
- Directeur des Affaires Finan-
cières et Administratives : Camarade TABE Lafia Sidi

.../...

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE

- Directeur Provincial de l'Enseignement
de l'Atlantique : Camarade SAGBOHAN
William Oladikpo

MINISTERE DE L'ALPHABETISATION ET DE LA CULTURE POPULAIRE

- Directeur Général Adjoint
du Ministère : Camarade AGBO-KPONGBE
Amoussou Pascal

MINISTERE DU TRAVAIL ET DES AFFAIRES SOCIALES

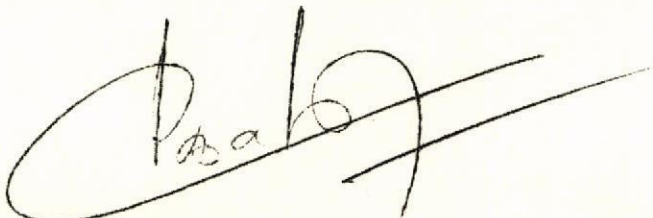
- Inspecteur des Centres d'action Médicale
pour les Mères et les Enfants de l'Office
Béninois de Sécurité Sociale : Camarade Commandant
MICHAI Marcel
- Directeur Provincial du Travail
et des Affaires Sociales du Mono : Camarade GANHOU M.
Séraphin
- Directrice Provinciale du Travail
et des Affaires Sociales de
l'OUEME : Camarade GUILLAUME Sidonie
- Directeur Provincial du Travail
et des Affaires Sociales du ZOU : Camarade FINGBE Anatole.

Article 2.- Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui prend effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés, sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à Cotonou, le 9 septembre 1982
par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Pour le Ministre des Finances
absent, le Ministre du Tourisme, de
l'Artisanat et des Loisirs,
chargé de l'intérim,



AGBAHE Grégoire

Ampliatiions : PR 6 CC DU PRPB 4 ANR 6 CPC 6 PPC 2 SGG 4 MF 4
AUTRES MINISTERES 42 DPE-DLC-INSAE 6 SPD 2 IGE 4 DCCT-
ONEPI-GDE CHANC 3 DB-DCF-DSDV-TRESOR-DI 20 DPE au MTAS 4 BCP 1
UNB-FASJEP-BN-DAN 8